

VASE D'EXPANSION PLAT ROND 6L À MEMBRANE SUSPENDU



- FAIBLE EMBREMENT
- ADAPTÉ AUX CHAUDIÈRES TOUTES ÉQUIPÉES
- FINITION ROUGE RAL 3000

Vase d'expansion plat rond 6l à membrane suspendu - mâle 3/4" - pré-gonflage 1,5 bar

DESCRIPTION	Diamètre 325mm. - Capacité 6 litres. - Epaisseur 118 mm. - Pré-gonflage à 1,5 bar. - Pression maxi. 3 bars. - Température -10 à +90°C. - Raccordement mâle 20/27. - Membrane en SBR. - Finition rouge RAL3000.
CARACTÉRISTIQUES	Vase d'expansion chauffage à suspendre plat rond 6 Litres : Pré-gonflage 1,5 bar (Azote). Pression maxi. 3 bar. Raccordement : M 3/4". Plage de température d'utilisation : -10°C à +90°C Époxy rouge RAL 3000. Membrane en NBR. modèle rond, diamètre 325 mm, Epaisseur 118 mm
APPLICATIONS	S'installe sur une installation de chauffage Permet de stabiliser la pression d'eau d'un circuit de chauffage
CONDITIONS D'UTILISATION	Vérifier la contenance du vase en fonction de la quantité d'eau du circuit de chauffage. Régulièrement, il est conseillé de vérifier la pression d'air, contenu dans le vase, avec un manomètre.
COMPATIBILITÉ	Convient pour toutes les chaudières, en remplacement d'un vase d'expansion lenticulaire de mêmes dimensions
PRÉCAUTION D'EMPLOI	N'est pas adapté aux installations sanitaires
SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Permet la diffusion et la régulation du chauffage dans une habitation.
GARANTIE ET EXCLUSION	N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.
PRESCRIPTION DE POSE	Adapté à la maintenance des chaudières tout équipées